



COMMISSION DES ASSURANCES

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

Compte rendu des actions menées en 2020

La Commission des Assurances a connu une nouvelle passation dans l'équipe technique avec l'arrivée de Jean-Marc Arduin qui reprend la main après Yves Goueslain qui avait assuré la transition. Merci à ce dernier pour son temps et ses avis dans le sujet toujours complexe des assurances et bienvenue à Jean-Marc qui est déjà en action. Jean-Marc Arduin et Claude Beaumont vont parfaire leur formation inhérente à notre statut de mandataire d'intermédiaire d'assurance.

Ce compte rendu est comme chaque année celui de l'équipe FFVL qui œuvre au quotidien.

L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire qui a freiné nos pratiques sportives et par conséquent notre accidentologie assurance. Si nous avons amélioré nos ratios, sinistres à primes, nous avons dû faire face à un resserrement drastique de l'offre d'assurance pour le renouvellement des assurances. Dans ce contexte nous avons pu néanmoins mettre en avant notre bilan beaucoup plus positif qui nous a évité des majorations inconsidérées. Nous n'avons pu obtenir des engagements favorables sur toute l'olympiade, les hausses proposées au départ de 30 % nous apparaissant inacceptables

Dans le contexte de l'assurance aérienne qui est très difficile et de la crise COVID qui n'a pas arrangé le schéma, un seul assureur AXA a répondu à notre appel d'offres avec une majoration ramenée à 10 % pour un contrat de trois ans (2021 – 2022 - 2023).

Nous insistons à nouveau pour que soit maintenue une politique de prévention des risques d'accident en pratique encadrée pour maîtriser nos budgets d'assurances et par là même la compétitivité de nos assurances vis-à-vis de la concurrence.

Si la prévisibilité est devenue plus difficile, nous travaillons à rechercher toute solution ou opportunité qui nous permettrait de sécuriser nos conditions d'assurances tant en termes de niveaux de couverture que de primes.

Ont été traités en particulier :

- l'assurance du nouveau camion du labo de tests ;
- la réécriture de la clause des biens confiés à la FFVL et à ses structures ;
- l'intégration exclusive d'une couverture des dommages immatériels non consécutifs dans le contrat RC, et pour la faute inexcusable en matière aérienne ;
- le renouvellement-renégociation assurance RC des dirigeants;
- la renégociation des IA des sportifs de haut niveau.

Bilan de l'olympiade 2017 - 2020

Cette olympiade a vu un redressement de nos ratios sinistres à primes pour la responsabilité civile aérienne du fait d'une vraie prise de conscience que la baisse des accidents est notre meilleur recours pour défendre et négocier nos assurances. Cela nous a permis de nous trouver pour une fois dans une posture plus favorable pour négocier.

Perspectives pour l'olympiade qui débute

Nous prévoyons de travailler à l'optimisation des risques inhérents à nos pratiques mais aussi à ceux du monde professionnel, acteur indispensable de nos pratiques.

Ainsi nous négocions un contrat pour une couverture à des prix raisonnables de l'assurance de responsabilité des professionnels pour la vente des matériels dits « aéronautiques » comme pour les activités d'organisateur de voyage

Entre autres nous étudions un schéma d'assurance optimisé pour la prise en compte du treuilage qui relève tant de l'assurance responsabilité automobile que de la responsabilité de la structure.

Nous maintenons une veille concurrentielle des offres éparses du marché et une veille quant aux possibilités de placement.

Jean-Louis COSTE
Président de la commission des Assurances